

MUTUELLES DU SOLEIL insufflé une vision nouvelle en instaurant le télétravail au cœur de sa stratégie.

Mutuelles du Soleil, spécialisé dans la protection sociale, ouvre la voie d'une organisation innovante avec la mise en place du télétravail. A travers ce nouveau rapport au travail, c'est toute la culture d'entreprise qui évolue pour placer le bien-être de chacun comme levier de la productivité de tous.



Changement de cap face à la culture du présentisme :

Être présent au bureau quand on est malade, rester devant un écran quand ses missions sont finalisées, rester tard pour être bien vu par ses supérieurs... Typiquement français, le présentisme concerne 1 salarié sur 4¹. En cause, la crainte d'être jugé, mal perçu si on part « trop tôt », la peur de perdre son emploi ou de surcharger ses collègues.

Pourtant, le présentisme coûte cher ! Rester tard au bureau ou venir lorsqu'on est malade engendre de la fatigue qui rend moins performant et favorise le risque d'accident. Au total, le présentisme coûterait entre 14 et 25 milliards d'euros¹, chaque année, aux entreprises françaises.

Et Mutuelles du Soleil ne faisait pas exception à cette culture enracinée jusqu'à ce changement de cap proposé par la Direction en juillet 2018. « Il a fallu accompagner les réticences, expliquer que télétravail ne signifie pas « jour de congé », que travailler chez soi ne rime pas avec isolement » précise Claude LEBLOIS, Directeur Général Mutuelles du Soleil.

Avec cette réorganisation du travail, fondée sur l'autonomie et la responsabilisation de chacun, la présence n'est plus un critère de productivité. Ainsi, au plan administratif, d'autres indices d'évaluation des performances ont ainsi pu émerger.

Une réflexion portée sur les moments d'improductivité :

De nombreux salariés de Mutuelles du Soleil vivent dans les villages éloignés de Nice ou de Marseille, et chaque jour, ils passent en moyenne 1 à 2 heures dans les transports. Distance, pic d'affluence aux heures de pointe, les trajets constituent des moments improductifs. Souvent sources de stress, ils engendrent par ailleurs des coûts quotidiens (carburant, péage, usure des véhicules). Sans compter l'empreinte carbone laissée par chacun... Forts de ces constats et mus par la volonté de renforcer l'engagement RSE du groupe, Claude LEBLOIS et le Comité de Direction proposent ainsi **une nouvelle organisation du travail** au sein de Mutuelles du Soleil avec la mise en place du télétravail. **Objectif : réaliser des économies de temps et d'argent liées au transport quotidien, réduire la fatigue et l'absentéisme tout en développant la confiance et le bien-être de tous.**

Selon Françoise LINOSSIER, Directrice des Ressources Humaines : « Le télétravail est une vraie opportunité pour développer un nouveau modèle managérial fondé sur la confiance et l'autonomie et pour repenser nos organisations afin de pouvoir l'étendre à tous les métiers de l'entreprise. C'est un modèle gagnant/gagnant qui contribue à améliorer l'équilibre vie professionnelle - vie personnelle et la productivité de l'entreprise. »

« Permettre à nos collaborateurs de travailler de la maison ou dans un lieu de coworking détecté par Mutuelles du Soleil, c'est booster leur créativité, leur productivité et préserver leur engagement tout en les aidant à trouver un meilleur équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle » explique Claude LEBLOIS.

Du côté des télétravailleurs de Mutuelles du Soleil, **quelques pré-requis** s'imposent. Ils doivent en effet disposer d'un espace de travail dédié chez eux et d'une connexion Internet de 8 méga minimum permettant notamment la visio-conférence avec les autres collaborateurs. Sur ce dernier point, la faiblesse des équipements des communes – en particulier des nombreux villages de l'arrière-pays niçois – est parfois un frein pour ces salariés qui ne disposent pas d'une connexion suffisante.

Un déploiement maîtrisé et organisé :

Pour permettre de maintenir qualité du travail de chacun et productivité, Mutuelles du Soleil fournit un « Kit Télétravail » composé d'un ordinateur avec un à deux écrans (selon les besoins métiers) et un casque USB pour la téléphonie remis à chaque télétravailleur.

Par ailleurs, le groupe opère sa transformation digitale afin de favoriser la productivité de chacun et les échanges :

- Des courriers dématérialisés grâce à la GED,
- Un Intranet de travail collaboratif permettant d'échanger en équipe,
- L'usage des réseaux sociaux en interne pour fluidifier la communication et faciliter le travail collaboratif.

Avec un déploiement maîtrisé et organisé, Mutuelles du Soleil mène **une démarche progressive**. Le dispositif de télétravail, fondé sur le volontariat, a été lancé au 1er janvier 2019 auprès des fonctions dites « support » (ressources humaines, marketing, comptabilité, informatique, juridique, etc.). Il porte sur un jour par semaine, les lundis ou vendredis.

A compter de juin, il sera ouvert aux métiers de la production et proposé sur tous les jours de la semaine au choix des salariés. Dès que l'organisation le permettra, le télétravail sera étendu aux services « Courrier » et « plateforme téléphonique ».

Nathalie Odadjian, Responsable Relation Clients Régime Complémentaire, témoigne de son expérience : « L'équilibre du télétravail, c'est réussir à rester proche de son équipe tout en étant éloignée. C'est aussi la chance de pouvoir aborder dans un cadre serein des projets nécessitant de la concentration et de la réflexion ».

Les premiers pas vers une nouvelle culture :

Après plus de 5 mois de mise en place, sur 51 salariés éligibles durant la première phase de déploiement, 22 ont pratiqué le télétravail, soit près de 50 % d'entre eux – contre 29 % de l'ensemble des salariés français en 2018.

Avec ce premier grand pas initié auprès des salariés de Mutuelles du Soleil, l'entreprise ouvre la voie d'une restructuration en profondeur fondée sur une nouvelle culture d'entreprise, résolument humaine et éthique. Ce virage culturel et organisationnel fait aussi naître **une Académie** dont l'objectif est de former un vivier de jeunes alternants, imprégnés de ce nouvel état d'esprit et capables de transmettre leur vision nouvelle. Ils recevront de la part des salariés une réelle formation continue et seront un renfort pour les services.

Objectifs :

- Former des salariés qualifiés à nos métiers
- Valoriser les compétences métiers et donner l'envie de transmettre.

Autre axe complémentaire, l'intégration progressive du salaire variable pour tous à vocation à donner et valoriser le goût de l'effort et souligner les expertises.

A propos du Groupe MUTUELLES DU SOLEIL

Issu de plusieurs fusions entre différentes mutuelles, Mutuelles du Soleil est un acteur majeur en régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Occitanie fort de près de 160 ans d'expérience dans les métiers de la protection sociale.

Aujourd'hui, Mutuelles du Soleil, c'est **près de 300 000 personnes protégées** (régime complémentaire et régime social des indépendants, jusqu'à février 2020, date du transfert auprès du régime général) dont plus de **100 000 commerçants, artisans et professions libérales**.

2 pôles d'activité au service des particuliers et des professionnels du territoire :

Une force régionale :

Les valeurs et services du groupe reposent sur un **savoir-faire reconnu** dans les métiers de la protection sociale et un **solide ancrage territorial**. Avec **24 agences** au service des adhérents sur 8 départements en région

Santé – Assurance (dit aussi « Livre II ») :

complémentaire santé, prévoyance, retraite, prévention et gestion de la Sécurité sociale pour les indépendants

Président : Jean-Pierre Gay

Siège social : Mutuelles du Soleil – 36-36 bis, av. Maréchal Foch - CS 91296 - 06005 Nice Cedex 1

Réseau de services et de soins (dit aussi « Livre III ») :

3 services de soins infirmiers à domicile (Nice (06), Digne-les-Bains (04), Salon-de-Provence (13))

2 équipes spécialisées Alzheimer (Nice (06), Digne-les-Bains (04))

5 magasins d'optique (Nice (06), Gap (05), Manosque (04), Avignon (84), Marseille Canebière (13))

1 centre d'audition (Marseille Canebière (13))

2 centres d'information gériatrique (Digne-les-Bains, Sisteron (04))

1 maison de retraite médicalisée (La Roque d'Antheron (13))

Président : Alain Chamary

Siège social : Mutuelles du Soleil - 6, avenue du Parc Borély - CS 60013 - 13295 Marseille Cedex 8

PACA, dans le Gard et l'Hérault et **460 salariés** impliqués, Mutuelles du Soleil développe une relation de proximité et assure ainsi des réponses en phase **avec les besoins réels des populations** qu'elle soutient, et les spécificités régionales.

PLUS SUR

WWW.MUTUELLESDUSOLEIL.FR

**Contacts
presse**

Valérie ARNULF
valerie@vcomk.com
06 27 36 57 91
04 93 54 28 85

Cyrielle LAÏNÉ
Responsable Marketing Communication
Cyrielle.LAINE@mutuellesdusoleil.fr
04 93 92 77 51